

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band: 18 (1990)

Heft: 68

Rubrik: Pages jurassiennes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

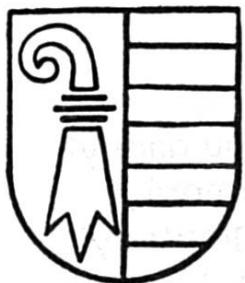
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes



LAI TCHEUSSIAINNE

E fât r'veni bin des années en drie po pailaie di régent que teniait l'école di temps que nôs djuenes y allint. Dains ci temps-li ces qu'aivint cheuyait des études po ensoignie ne trovint de piaice bin soie. Ci rètèt était in Aidjolat, in vrai de tchie nos. El ât aivu oblidgie de léchi son paiyis po allaie pare enne piaice laivou è y en aivait yenne. C'était chu lai montaigne, de lai ses de Saint-Mie. Ce n'était pe in v'laidge, lai mâjon d'école était tote de pèr lie, à moitan d'in bôs. E y aivait tot in èra de fermes tot à di toé aivô des rottes d'affaints. Ci pouere hanne avait di mâ pochque ces nitçhous djasint l'allemoûss en l'hôtâ. Po sai fanne que s'otiupaire des p'têts, çoli feut lai meinme tchose, crais bin encoé pé. Ce n'étaient pe des rujes, mains è diaignint yote vie, c'était dje atche. Els aivint yôte leudge-ment dains lai mâjon d'école.

Tos les côps qu'ès poyint, les voili qu'airrivint tchie nôs, mains chutot le soi. A bontemps, à tchâtemp an ne poyait pe les r'cidre, è y aivait trâ d'ôvraidge. Mains l'herba èt peus l'huvie, tiaind les bêtes étins laivi — not père était bërdgie communâ — que tot était r'migie, les voili qu'êtins li, les lôvraie étins londges. Doux, trâs côps pai s'naine, ès déchendint, mains aidé aipré moirande. Les quatre, ès djuint ès câches, bin s'vent djainque bin taid. Tos les sois, è y aivait in p'tét recegnon. Not mère qu'étais enne boinne dgen aivait touedje âtche dains le métra : di p'tét laid bin sat, de l'indoyée aivô di pain de paysain, ou bin di toéttché en lai frayure, des côps meinme lai vouitche. E faillait moéiyie tot çoli. Les fannes aivint di thé que lai mère aipparayiait aivô di tia, di sentibon ou bin âtre tchôse. In côp ou l'âtre, elles pregnint in pô de dichillaie aivô les hannes. Ces-ci y allint foue. Ces doux bregands boyint de lai tcheussiainne. Voili qu'in soi els étins brâment bin virie, els aivint tchaintiae quasi tot le soi. C'ât foéchie, çoli é beyie soi, ces doux poues aint bu tot in litre de cte gotte.

L' hichtoire ne dit pe c'ment not régent èt peus sai fanne sont rentraie en l'hôtâ. Dâ tchie nôs djainque tchie yos, è faillaît enne boinne demé heure. An on djemais saiu non pus, c'ment les yeçons

sont aivus beyies le djoé d'aipré. Tot ce qu'è y é de chur, not père n'était pe ai pâre aivo des pinçattes, el aivaît in sacré còp de grijyats.

LA GENTIANE

Il faut revenir bien des années en arrière pour parler de l'instituteur qui tenait l'école du temps où nos jeunes y allaient. En ces temps-là, ceux qui avaient fait des études pour enseigner ne trouvaient pas de place facilement. Cet instituteur était un Ajoulot, un vrai de chez nous. Il a été obligé de laisser son pays pour aller prendre emploi là où il y en avait un. C'était sur la montagne, du côté de Saint Imier. Ce n'était pas un village, la maison d'école était seule au milieu de la forêt. Il y avait une grande quantité de fermes aux alentours avec beaucoup d'enfants. Ce pauvre homme avait de la peine parce que tous ces gosses parlaient l'allemand à la maison. Pour sa femme qui s'occupait des petits, c'était la même chose, peut-être pire. Ce n'était pas des ruses, mais ils gagnaient leur vie, c'était déjà quelque chose. Ils avaient leur logement dans la maison d'école.

Toutes les fois qu'ils pouvaient, les voilà qui arrivaient chez nous; mais surtout le soir. Au printemps, en été, on ne pouvait pas les recevoir, il y avait trop d'ouvrage. Mais en automne, en hiver, lorsque les bêtes étaient loin — notre père était berger communal — que tout était remisé, les soirées étaient longues. Deux, trois fois par semaine, ils descendaient, mais toujours après souper. Les quatre jouaient aux cartes, bien souvent jusque bien tard. Tous les soirs, il y avait une petite collation. Notre mère qui était une bonne gen avait toujours quelque chose dans le buffet de cuisine : du petit lard bien sec, de la saucisse avec du pain de paysan, ou bien du gâteau à la crème, certaines fois même de la tresse. Il fallait mouiller tout cela. Les femmes avaient du thé que la mère préparait avec du tilleul, du thym ou autre chose. Une fois ou l'autre, elles prenaient un peu de distillée avec les hommes. Ces derniers y allaient dru. Ces deux brigands buvaient de la gentiane. Voilà qu'un soir où ils étaient de bonne humeur, ils avaient chanté presque toute la soirée. Forcément, cela a donné soif et ces deux porcs ont bu un litre entier de cette goutte.

L'histoire ne dit pas comment notre régent et sa femme sont rentrés à la maison. Depuis chez nous jusque chez eux, il fallait une bonne demi-heure. On n'a jamais su non plus comment les leçons ont été données le lendemain. Ce qui est certain, c'est que notre père n'était pas à prendre avec des pinces, il avait mal aux cheveux d'une terrible manière.

AMICALE DES PATOISANTS VADAIS

(Les échéances)



Notre Amicale est assujétie cette année à deux échéances ' primo : la représentation théâtrale, secondo : la Fête cantonale jurassienne du patois.

A cet effet, un comité d'organisation a été constitué, sous la présidence de M. Ch. Seidler. Ce comité rassemble une vingtaine de personnes, réparties dans les commissions adéquates qu'exige l'organisation d'une telle fête.

Jusqu'à présent tout marche sans accroc, donc selon les prévisions établies par le comité précité.

Pour tous ceux qui s'intéressent à la Fête laquelle sera grandiose d'après les rapports reçus, ces intéressés ne seront pas déçus, car tout a été fait pour satisfaire les plus exigeants. A titre d'information et mise en condition pour les amateurs de belles fêtes, voici le programme alléchant de ces deux journées :

Fête cantonale jurassienne du patois, 3ème édition les 19 et 20 mai 1990 à Delémont

Programme du samedi 19 mai dès 20 h. Halle des fêtes

1. Théâtre d'enfants, en patois, Mise en scène : Michel Choffat.
2. Concert par la "Chanson de Neuchâtel". Dir. Pierre Huwiler
3. Danse, prolongée dans la nuit, conduite par cinq musiciens Franc-Comtois.

Programme du dimanche 20 mai dès 9.30 h. Halle des fêtes

1. Messe en patois concélébrée, chantée par la "Chorale de l'Amicale des patoisants vâdais, dir. Etienne Joliat. (chants mis en patois par des membres de la chorale).
2. 11.00 h. Concert apéritif, par la Fanfare des cadets de Courren-dlin, 60 exécutants. Dir. Dominique Leuenberger.

3. 12.00 h. Banquet, suivi du cortège, départ Place de la Poste. Le cortège folklorique sera entraîné par trois fanfares.
4. Proclamation du résultat du Concours littéraire en patois.
5. Productions des différents groupes, plus jeux divers, tombola, etc.
6. Proclamation du nom : Concours de la poupée".
7. En fin d'après-midi, clôture de la fête et dislocation des groupes.

Le prix d'entrée de même que l'insigne sont compris dans le prix du "Livret de fête", de même que le banquet du 20 mai. Le livret de fête peut être obtenu au prix de Fr. 35.-- chez M. Gilbert Cortat à 2842 Rossemaison (JU).

H. Bron

RIONS UN BRIN.....

— Où allez-vous habiter cet été? — Moi.... chez ma belle-mère. — A l'époque des fortes chaleurs!.... Vous n'y pensez pas. — Au contraire.... Sa vue me refroidit!

M^{me} C... est gravement malade: — Je veux la voir, je veux la voir! dit son gendre. — Impossible, monsieur, répond la garde-malade; la moindre émotion peut la tuer raide! — Raison de plus, s'écrie le gendre..... « égaré par sa douleur. »

* * *

C'était au milieu du repas de noces. On parlait de longévité. — Dans notre famille, dit belle-maman, on vit très vieux. Ainsi, mon père, qui était pharmacien, est mort centenaire. — Ah! vous ne m'aviez pas prévenu! dit le gendre d'un ton de reproche.

Après ce dernier trait, tirons le rideau: c'est le bouquet... Mais que d'autres ne pourraient pas encore citer, et des plus authentiques, et... pas plus édifiants! Oh! les monstres!!

L'INSPECTION



Est y è gros brinle-bés tchi le ménaidge Boûtaissiau. Le soudait Jules Boûtaissiau pésse son ïnspection dmain le maitïn é nûe. Dains lai tchute, è lâ t'allè tchri son bataclan dains le biffat que ce trove en lai tchaimb're hâte, è redeschend les égraies tchairdgi cment ïn mulat. Airrivè dains le poiye, è fait le toué de tot son saïnt frustïn. Le sai è poi, tunique, tchulatte, cïnturon, sai de néuttoiyèdge, sai ai pain, bot toyon, couté de bègatte, è pe lai srïngue. Mains dièle ... vouè in péssées mes baindes de moltîre ?

Augusta, vouè asse que t'és botè mes bainde de moltîre ?

Qu'asse que ç'a des baides de molitîre ? ?

Mains Augusta, ç'a des baindes en l'sûe gris-bieuve aivo ïn laissat en n'ïn bout, ç'a fait po s'étaitchie les tchaimb'es.

Ah ! y m'en svïnt mitnaïnt. Se y yé bouenne mémoûre, ç'a aivo çoli qui aivo étaitchie lè painsse di tchevri. Te sais bïn Jules, ç'tu qu'aivait le breuye que r'goussè. Y m'en vais te le tchri, è lâ incoué en l'étâle des pôes. Mon Due, mon Due, ces fannes elles n'int pus de tcheusin po lai Paitrie.

Augusta, mes soulaiës. A dièle, vouè asse qu'int péssé mes soulaiës ?

Mains enne menute Jules. Tïns les voili té soulaiës, ès z'étaïnt en le devaint, y les ais retrovè en reveniaint d'aivo tes baindes de moltîre. Révise ïn po tes soulaiës ! è y mainque des tchaipelattes, à mòn doze. T'airo poyu révisai ïn po pus tôt. Pira, vais pouéetchè les grelons de ton Pére tchi le couédjinnie. T'y diré de rebotè les tchaipelattes que mainquant, è les fât ai ton Pére po ç'ti soi. Jules s'empoué-tche encoué ïn po pus.

Augusta, voué étes botè mon kéépi, bon Due, mon kéépi. Y ne veut djemais être pras.

Se t'aivo ïn po meux révisè dains le hât di biffat, te l'airos retrovè ton kéépi.

Jules eurmonte les égraies, revïnt à poiye, tot és-sombnè.

Augusta, ai lerme de Due ! ... mains révise ïn po mon kéépi. Les aitzons mon tot rôdgie le pompon.

Di pompon, è n'y demouére pon graind t'chose. Au-

gusta vès tchri dains son pnie de rtècouénaidge ïn étchva de lainne, se baiye bïn di mâe po faire ïn pompon. Haye ! è l'ât ïn po pus gros que l'âtre, mains en lai caimpaigne on n'at pons révisant, è y en é un, ç'a bon.

Pira, vouè asse que t'és botè mai bayonnette ?

Pira le bouebe di Jules ne réépond ren. Jules le révise dains le biainc des eûyes. Asse que t'és envi de me faire ai vni fô ? Po le derri còp, voué asse que t'és botè mai bayonnette ?

Y l'è raiméssèe po creûyie des ptchus tchaind y vès é raites dains le pégre de lai Méré. Te sais, ç'a pus aisie qu'ïn couté po creuyie les ptchus.

Te rite me l'ai tchri tot content y breuye Jules qu'ècmence de virie à roudge.

Le lendemain le maitïn, Jules airrive é nûe pile. E fait sensâtion aivo son bé pompon. Le major le révise tot ébeurluè.

Soudait Boûtaissiau vos vos crête à carimotra ? Qu'asse que ç'â que ci carluré ? ... Tchu vos ai fotu ïn pompon dïnche ? Jules réeve son kéépi, le révise, le vire, le revire d'enne san de l'âtre, pe tot en lai bouenne réépond :

Bïn voili mon Major. En veniant ç'ti maitïn y'ai péssè devaint les bessons d'éssates de Mössieu le Tchurie, ç'a crèbin ènne éssate que me l'ai piquée.

Marie-Louise Oberli

L'INSPECTION

Il y a gros branle-bas chez les Boitaclou. Le soldat Boitaclou passe son inspection demain le matin à neuf heures. Dans la hâte, il est allé chercher son attirail dans le buffet de la chambre haute, il redescend les escaliers chargé comme un mulet. Arrivé dans la chambre, il fait le tour de toutes ses affaires. Le sac de poil, tunique, ceinturon, sac de nettoyage, sac à pain, gourde, couteau de poche, et puis le fusil. Mais diable ... où ont passé mes bandes motelières.

— Augusta, où as-tu mis mes bandes moletières ?

— Qu'est-ce que c'est des bandes moletières ?

— Mais Augusta, c'est des bandes de tissu gris-bleu avec un lacet à un bout, c'est fait pour s'attacher les jambes.

— Oh ! je m'en souviens maintenant. Si j'ai bonne mémoire, c'est avec cela que j'avais bandé la panse du cabri, tu sais bien Jules, celui qui avait le nombril qui sortait. Je m'en vais te le

chercher, il est encore dans l'étable des porcs. Mon Dieu... mon Dieu, ces femmes elles n'ont plus de soucis pour la Patrie.

— Augusta, mes souliers, au diable, où ont passé mes souliers ?

— Mais une minute Jules. Tiens les voilà tes souliers, ils étaient au corridor, je les ai trouvés en revenant d'avec tes bandes moletières. Regarde un peu tes souliers ! il y manque des clous, au moins douze. Tu aurais pu regarder un peu plus tôt. Pierrot, va porter les souliers de ton père chez le cordonnier, tu lui diras de remettre les clous qui manquent, il les faut à ton père pour ce soir. Jules s'emporte encore un peu plus.

— Augusta, où as-tu mis mon képi, bon Dieu, mon képi. Je ne veux jamais être près.

— Si tu avais mieux regardé dans le haut du buffet, tu l'aurais retrouvé ton képi.

Jules remonte les escaliers, revient à la chambre tout assommé. Augusta, aux larmes de Dieu ! ... mais regarde un peu mon képi. Les mites ont tout rongé le pompon. Du pompon, il ne reste pas grand chose. Augusta va chercher dans son panier de raccommodeage un écheveau de laine, se donne beaucoup de mal pour faire un pompon. Oh ! il est un peu plus gros que l'autre, mais à la campagne on n'est pas regardant, il y en a un, c'est bon.

— Pierrot, où as-tu mis ma bayonnette ?

Pierrot, le fils de Jules, ne répond pas. Jules le regarde dans le blanc des yeux. Est-ce que tu as envie de me faire venir fou ? Pour la dernière fois, où as-tu mis ma bayonnette ?

— Je l'ai ramassée pour creuser des trous quand je vais aux souris dans le jardin de la mère. Tu sais, c'est plus facile qu'un couteau pour creuser les trous. Tu cours tout de suite la chercher hurle Jules qui commence de tourner au rouge. Le lendemain matin, Jules arrive à neuf heure pile. Il fait sensation avec son beau pompon. Le Major le regarde tout surpris.

— Soldat Boitaclou vous vous croyez à carnaval ? Qu'est-ce que ce chapeau faitaisiste ? Qui vous a fichu un pompon pareil ? Jules enlève son képi, le regarde, le tourne, le retourne d'un côté de l'autre, puis tout à la bonne répond :

— Bien voilà mon Major. En venant ce matin, j'ai passé devant les ruches d'abeilles de Monsieur le Curé, c'est peut-être une abeille qui l'a piqué.